

Cours le matin / Sport l'après-midi

6^{ème} – 5^{ème}

Pôle Nautique / Pôle Ski / Judo



« S'inscrire dans un parcours de réussite scolaire, citoyen et sportif original »

La richesse de l'Établissement, de son environnement, l'expérience et le savoir-faire des acteurs locaux prenant part au fonctionnement de la structure, constituent une opportunité inédite de réussite pour les élèves qui s'y engagent.

UNE EXPERIMENTATION ENGAGÉ A LA RENTRÉE 2021

Il s'agit d'offrir à certains élèves une organisation originale de l'emploi du temps permettant de suivre les cours le matin en favorisant une pratique sportive quotidienne les après-midis.

L'objectif est de faire entrer certains élèves dans un cursus scolaire et sportif favorisant la confiance en soi pour tendre vers l'excellence.

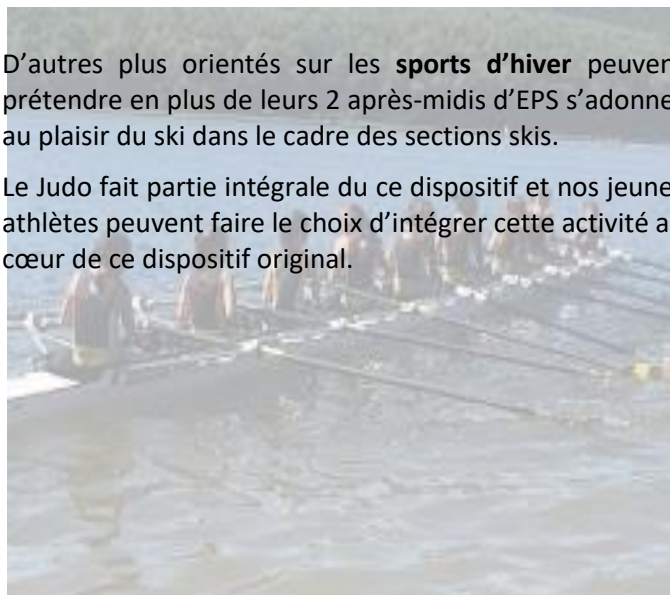
En plus de leurs 2 après-midis d'EPS, certains élèves peuvent découvrir 2 activités phares sur le lac de Gérardmer :

L'AVIRON, LE KAYAK, (Pôle nautique)

Les élèves participent à des cycles de kayak et d'aviron.

D'autres plus orientés sur les **sports d'hiver** peuvent prétendre en plus de leurs 2 après-midis d'EPS s'adonner au plaisir du ski dans le cadre des sections skis.

Le Judo fait partie intégrale de ce dispositif et nos jeunes athlètes peuvent faire le choix d'intégrer cette activité au cœur de ce dispositif original.



ADMISSION, CONDITIONS GÉNÉRALES

La candidature de chaque élève est étudiée par une commission réunie en mai.

Elle est présidée par le chef d'établissement, co-pilotée par les enseignants d'EPS coordonnateurs, et les entraîneurs des différentes sections.

Une dérogation peut être demandée pour intégrer une section sportive ou cette expérimentation : elle est validée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, pour les élèves reconnus aptes en fonction des capacités d'accueil de l'établissement.



ADMISSION, CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

- L'élève sélectionné devra fournir un certificat médical de non contre-indication aux pratiques sportives.
- Avoir une pratique sportive régulière.
- Fournir une attestation de savoir nager (pôle nautique).

L'admission prend en compte les qualités sportives, la motivation et la curiosité pour la découverte de nouvelles pratiques sportives.

AXES TRAVAILLÉS

- Développer la culture du travail en équipe, les sports nautiques étant aussi des sports collectifs.
- Élargir l'horizon culturel de l'élève, par une approche de la vie associative et la possibilité de pratiquer une nouvelle discipline.
- Donner ou redonner confiance et une motivation à certains élèves.
- Placer les élèves dans une spirale de réussite grâce à une activité qui n'est pas purement scolaire, permettant ainsi la mise en place d'une image de soi positive.
- Réduire les problèmes nuisant à la santé et à la scolarité de certains élèves, apprendre à respecter autrui et un règlement, en canalisant les conduites à risques par le dépassement de soi à travers la compétition et le respect du code des courses et des règles associatives.
- Rendre l'enfant capable d'assurer des responsabilités individuelles ou collectives, de prendre et de tenir des engagements et l'amener à s'impliquer dans certaines tâches simples de la vie associative.
- Permettre à l'élève d'accéder au plaisir d'une pratique sportive et citoyenne.
- Permettre à l'élève d'appréhender un milieu écologiquement fragile.



Maxime Laheurte

Adrien BACKSCHEIDER

Anciens élèves

FONCTIONNEMENT

⇒ Pôle nautique :

Deux après-midis dans la semaine de 14h à 17h, les élèves découvriront tout au long de l'année, des activités telles que le canoë, le kayak, le paddle, le dragon boat, l'aviron, l'ergomètre, encadrés par des entraîneurs diplômés des différents clubs supports. De la préparation physique générale leur sera proposé quand la météo ne permet pas d'aller sur l'eau.

Ils auront 2 ans pour découvrir et choisir leur activité de prédilection. Ils se spécialiseront en entrant en 4^{ème}.

Il est indispensable de savoir nager et d'être à l'aise dans le milieu aquatique.

Les élèves seront intégrés à la classe expérimentale « sport l'après-midi »

Les mardis et jeudis seront les après-midis d'EPS (2h +2h).

⇒ Pôle ski :

- La préparation physique générale en automne, avec le ski en fonction de l'enneigement,
- L'entraînement au ski et la compétition en hiver.
- La récupération, les activités physiques d'entretien, la découverte du milieu naturel vosgien via des activités physiques de pleine nature (VTT, escalade...) et des sorties longues sur les Crêtes au printemps.

⇒ Judo :

La section sportive n'est pas un club, le/la judoka (te) qui intègre le dispositif, ne doit en aucun cas délaier les entraînements proposés par le club

Pendant l'année scolaire :

- Le/la judoka (te) se verra proposer 2 tournois.
- Il/elle devra participer à la rencontre Judo UNSS une fois par an pour représenter l'établissement scolaire.

Les dossiers d'inscription complets devront être retournés au secrétariat pour le 26 avril 2021 (délai de rigueur).

À l'issue de la commission qui statuera sur la recevabilité des candidats le 19 mai 2021, un courrier de réponse vous sera adressé.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus sur le site de l'établissement :

<https://cite-haie-griselle.monbureaunumerique.fr/>



Pour des questions d'ordre administratif ou scolaire auprès de Mme CLAUDON au secrétariat de l'établissement.

Pôle nautique :

Pour des questions d'ordre sportif : auprès de Monsieur PARMENTELAT, Professeur d'EPS, coordonnateur.

Section Ski :

Monsieur AUBIN, Professeur d'EPS, coordonnateur et entraîneur de la section sportive.

Cité Scolaire & Sportive « La Haie Griselle »
25 Chemin des Épinettes - 88407 GERARDMER

☎ 03 29 63 13 01

ce.0881446@ac-nancy-metz.fr (collège)

ce.0880030@ac-nancy-metz.fr (lycée)